

## Dirty Elisabeth



QUI A DIT QUE  
JE NE  
PRIVILÉGIAIS PAS  
LE DIALOGUE ?

### ÉDITO

## La bataille pour nos retraites continue !

Loin de faiblir, ces mobilisations font aussi la part belle à de nombreuses revendications salariales, puisqu'à la CGT nous faisons bien entendu un lien direct entre les nécessaires

augmentations de salaires et le droit à une retraite digne et décente à partir de 60 ans.

Nous le savons, **c'est une bataille idéologique que nous menons contre cette nouvelle réforme annoncée, puisque le sujet du financement mis en avant par le gouvernement pour justifier son infâme projet de casse de nos retraites, n'est qu'un leurre qui ne trompe personne** : à peine 15 milliards de déficit prévus sur quelques années seulement, là où les seules exonérations de cotisations retraites, offertes aux employeurs et autres actionnaires qui continuent de les transformer en profits, représentent à elles seules plus de 18 milliards d'euros par an ! A l'échelle de tout le régime général de notre Sécurité sociale, ce ne sont pas moins de 84 milliards d'exonérations qui profitent aux employeurs chaque année.

Ce n'est donc nullement un problème de financement, que nous pouvons par ailleurs détailler pour financer un départ à la retraite dès 60 ans pour toutes et tous avec une pension minimum à hauteur de 2000 euros, sans aucun calcul des annuités ou trimestres liés aux parcours professionnels sur le marché du travail. En effet, il est essentiel de rappeler partout autour de nous qu'il n'y a **absolument aucun lien entre les cotisations passées et les retraites d'aujourd'hui ou de demain**. D'ailleurs, aucun compte n'est tenu des sommes liées à la cotisation sociale pour calculer une pension... L'objectif de ce calcul des annuités étant là encore purement idéologique, faisant alors passer les retraites comme une dépense et les retraité-e-s comme un coût. Mais comme tout travail et comme toute production de valeur, la retraite n'est un coût que pour le capital !

En durcissant les mobilisations, invitant le salarié-e-s à bloquer l'économie, en faisant massivement grève dans toutes les entreprises et les services publics, l'opinion publique montrera très majoritairement son rejet de ce projet de réforme. Les travailleurs et travailleuses ne s'y trompent pas : ce n'est qu'en faisant pression sur le patronat et le gouvernement à sa botte, que nous gagnerons gain de cause à faire reculer et abandonner cette réforme...

C'est ensemble que nous gagnerons contre la minorité de profiteurs qui voudraient continuer à engranger des profits sur le dos de nos services publics tout en détricotant nos conquies sociaux.

C'est ensemble que nous ferons reculer cette classe dirigeante qui voudrait exploiter toujours plus notre travail pour assouvir son insatiable soif de profits.

C'est ensemble que nous serons en capacité de porter un projet de société plus respectueux de l'humain et de l'environnement, pour construire un monde de paix où égalité rimerait avec liberté, où humanité rimerait avec fraternité.

Et ensemble portons la volonté de renforcer l'esprit combatif et révolutionnaire que se doit de cultiver notre organisation pour continuer à bâtir « le monde d'après ».

• Elisa Balestrieri  
Secrétaire UD 38



### SOMMAIRE

2-3

#### VIE SYNDICALE

- LSR Assemblée Générale de l'association
- Nouveauté dans la formation
- Eustache et Oslaid à l'écoute du monde
- Agenda

4

#### SOCIÉTÉ

- Concert antifa organisé par Visa 38

5-6

#### INTERNATIONAL

- Reparer du 08 mars en avril, ça pose un problème ?
- A lire prochainement avec impatience...

7

#### RETRAITE

- La CGT propose une autre réforme



Suivez-nous sur facebook :  
[www.facebook.com/CGT38/](https://www.facebook.com/CGT38/)



<https://www.instagram.com/cgtisere/>

site internet :  
[ud38.reference-syndicale.fr](http://ud38.reference-syndicale.fr)

Directeur de la publication :  
Nicolas BENOIT  
Imprimé par nos soins

N° CPPAP  
0226 S 05444  
I.S.S.N. 1154-6670



**LSR**

# Assemblée Générale de l'association LSR

(Loisirs et Solidarité des Retraités Grenoble-Fontaine et environs)

Judi 2 mars l'association LSR tenait son assemblée générale. Près de la moitié des adhérents étaient présents et 23 pouvoirs ont été transmis. 31 nouvelles adhésions étaient enregistrées pour l'année 2022.

En France on compte 142 associations LSR et 18 000 adhérents.

Cette année, l'assemblée générale Grenoble-Fontaine et environ se tient alors que l'ensemble des organisations syndicales appellent à manifester et faire grève pour défendre le droit à la retraite à 60 ans sans allongement de la durée de cotisation. Une caisse de solidarité financière en soutien aux grévistes est ouverte.

Vivre une retraite heureuse le plus longtemps possible fait partie des revendications de LSR au sein du groupe des 9 organisations syndicales des retraités-es. L'augmentation des pensions, le financement de la Sécurité Sociale et des Services publics avec des personnels en nombre, formés et correctement rémunérés sont des revendications prioritaires et essentielles des personnes retraitées.

Après deux années entravées par la pandémie de Covid 19 qui ont profondément marqué les retraité.e.s avec le confinement, l'isolement et l'inquiétude, dès le mois de mai 2021, l'association a pu relancer des activités en extérieur : grand pique-nique dans le parc de Vizille et découverte des orchidées sur les pentes de la Bastille avec Grenoble Nature en Ville. Puis, la diversité des activités a pu s'étendre aux ateliers de travaux manuels à La Mure et Fontaine, aux visites de musées du département et musée de peinture. Une journée découverte du patrimoine à Bourg-en-Bresse a été organisée en septembre 2021. Comme chaque année fin septembre un séjour de 8 jours, 7 nuits a été proposé à Vaison-la-Romaine en 2021 et dans le Périgord en 2022. Ces séjours qui bénéficient du label Séniors en vacances rencontrent toujours un vif succès (40 participants à chaque voyage).

Des aides aux séjours sont attribuées (pour un revenu fiscal de référence pour les dispositifs « SEV » 15 175€ avec 1 part et de 21 600€ avec 1 part pour les Bourse solidarité vacances BSV ; ne pas hésiter à se renseigner)

2022 a été l'année du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'association. Un débat « Bien vieillir, un enjeu majeur de société », avec la participation de M. Jean Giard, ancien député et auteur du livre



« Vieillesse et citoyenneté », a rassemblé une quarantaine d'adhérent.e.s sur ce thème.

En juin, une après-midi festive est organisée pour fêter à nouveau les 40 ans de l'association avec photos, rencontres, échanges, témoignages sur la vie de l'association depuis 1982 et partage du gâteau d'anniversaire. Un dernier moment convivial en novembre autour d'un bon repas a conclu cette année anniversaire.

Des découvertes du patrimoine à Grenoble et Saint-Martin-d'Hères, des spectacles à l'Hexagone de Meylan, à la MC2, des sorties cinéma, musées, des pique-niques, des ateliers créatifs, des après-midis jeux de société ou jeux de cartes sont proposés tout au long de l'année grâce à des bénévoles retraités qui animent et organisent ces manifestations à Grenoble, Fontaine et La Mure.

L'année 2023 s'annonce riche en événements. LSR accueille tous les retraités et pré-retraités qui souhaitent dans un esprit de solidarité vivre une retraite active.

Les activités s'organiseront en priorité dans les lieux culturels des villes de la Métropole grenobloise et à La Mure. Chaque mois l'agenda des activités élaborées par la commission culture, loisirs et plein air de l'association est envoyé aux adhérents.

A l'issue des débats un nouveau conseil d'administration a été élu. La présidente Martine Grégot ne se représentait pas et une collégiale de direction a été mise en place.



LSR de Grenoble-Fontaine et environs

32 Avenue de l'Europe

38030 Grenoble Cédex 2 –

[lsr.grenoble@gmail.com](mailto:lsr.grenoble@gmail.com)

Antenne Fontaine :

Centre Social George Sand

14 Boulevard Joliot-Curie



**Loisirs et Solidarité  
Des Retraités  
Grenoble Fontaine et environs**

# Nouveauté dans la formation CGT !

Le contexte du moment et les mesures prises par le gouvernement pour peser sur l'expression et les actions collectives met encore plus en évidence la responsabilité des organisations lors des initiatives qu'elles décident ou qu'elles relaient.

Quel qu'en soient les formes et le caractère, toute initiative engage l'organisation qui l'impulse vis-à-vis de celles et ceux – syndiqués ou non – qu'elle appelle à participer, que ce soit en termes de sécurité ou de déroulement conforme aux intentions affichées.

Il s'agit donc d'une dimension de la qualité de Vie Syndicale et une responsabilité politique qui doit être assumée collectivement et organisée par la direction de l'organisation.

C'est une activité militante à part entière qui doit être mieux prise en compte à tous les niveaux de nos organisations.

La CGT de l'Isère a décidé d'inscrire dans son plan de formation 2023, une formation Animation des Luttes-Sécurité qui se déroulera du 5 au 6 juin 2023 à la Bourse du travail de Grenoble.

Elle se fixe l'objectif de répondre aux demandes et besoin des organisations de la CGT en matières d'animation, luttes et sécurité et contribuer à la constitution d'un collectif de Militant.e.s en capacité d'aider à l'appropriation de ces enjeux et leurs gestions par toutes les organisations.

Contactez [us38.form@orange.fr](mailto:us38.form@orange.fr) pour plus d'informations ...

## EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE



## Agenda

**Lundi 1<sup>er</sup> Mai 2023 :**  
**GRENOBLE...**  
**BOURGOIN-JALLIEU...**  
**ROUSSILLON...**

✓ **6 juillet :** 13<sup>e</sup> congrès  
 UL Villefontaine

# CONCERT ANTIFA ORGANISÉ PAR VISA 38

Merci à toutes et à tous d'être venus en nombre ce soir pour ce concert antiraciste organisé dans le cadre du mois décolonial.

Le collectif intersyndical Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) tient à remercier les artistes, Mixarts, la Bifurk, l'équipe du mois décolonial, les syndicats qui ont répondu présents, ainsi que l'ensemble des bénévoles syndicalistes.

Pour rappel, VISA vise à lutter contre l'extrême droite et ses idées dont la CGT de l'Isère a décidé de créer une antenne départementale afin de renforcer notre activité unitaire antifasciste.

Dans ce cadre, participer au mois décolonial au travers ce concert fait sens pour nos organisations : un sens historique, la lutte contre le colonialisme français est l'un des plus vieux engagements syndicalistes, depuis la création de la CGT, à l'époque où le colonialisme triomphait partout. Nos camarades ont lutté contre la guerre du Rif, contre la guerre d'Indochine et pour l'indépendance de l'Algérie, leurs combats nous honorent et nous entretenons aujourd'hui nos liens de solidarités avec les camarades des organisations syndicales des pays subissant le néocolonialisme français.

Ce concert nous permet également de défendre nos valeurs syndicales antifascistes à l'époque où des lois portent clairement des mesures racistes. Pour n'en citer qu'une, les sénateurs viennent de voter par amendement de la réforme retraite, la suppression de l'AME, aide médicale d'état et durci aux soins pour les migrants, la loi « asile et immigration » qui systématise les OQTF (obligation de quitter le territoire français) et multiplie les centres de rétention. Ou encore la loi Kasbarian qui criminalise les plus précaires lorsqu'ils occupent des logements vides, contre toutes ces lois nos organisations ont appelé à une mobilisation le samedi 25 mars à 14h place Felix Poulat à Grenoble. Enfin, on l'oublie trop souvent mais lutter contre l'extrême droite, c'est aussi une nécessité vitale pour le syndicalisme, le fascisme est historiquement l'ennemi le plus mortel de nos organisations et de notre classe.

**Et il faut parfois le rappeler : cet ennemi est toujours là, le danger du fascisme nous guette.**

Alors que la combativité de notre classe renaît, on l'observe chaque semaine : les fascistes multiplient les attaques contre nos organisations ; des agressions de militants, des attaques de locaux, comme récemment à Chambéry à la maison des syndicats, en passant par les tentatives de casser les piquets de grève et les blocages. Le RN nous rappelle aussi régulièrement son opposition aux travailleurs et travailleuses en lutte dans ses prises de position contre les grèves actuelles.

Ce danger c'est aussi plus insidieusement l'infiltration de l'extrême droite dans nos manifestations, le confusionnisme et le complotisme qui prospèrent et qui parfois influencent nos



## CONCERT ANTIFASCISTE



**LES COUREURS  
DE REMPART**  
PUNK MUSETTE



**MOONLIGHT  
BENJAMIN**  
VOODOO  
BLUES ROCK



**EESAH YASUKE**  
RAP / HIP HOP

# 18 MARS 2023

LA BIFURK

Grenoble



camarades et détournent la colère contre le gouvernement au profit d'idéologies nauséabondes. C'est pour faire face concrètement à ces dangers que nous nous organisons au sein de VISA 38, nous souhaitons ainsi répondre unitairement aux attaques fascistes, nous travaillons d'ailleurs régulièrement dans ce but avec des organisations antifascistes comme l'AFA Grenoble ou RLF avec qui vous pouvez échanger à leurs tables respectives. Mais surtout nous visons à réduire concrètement l'influence de l'extrême droite dans notre classe.

Cela passe par de l'information, de la documentation est ainsi disponible à notre table de presse pour s'armer intellectuellement et aller au contact de nos collègues, de nos proches sur ces questions. Nous développons également la formation de nos camarades pour qu'ils puissent agir syndicalement, dans les entreprises mais aussi au sein de nos syndicats qui ne sont hélas pas imperméables aux idées d'extrême droite.

C'est aussi un cadre pour se retrouver, comme ce soir, travailler à la camaraderie dans le cadre du mouvement social historique dans lequel nous sommes toutes et tous engagés. Car cette bataille est aussi un enjeu antifasciste, gagner ce combat ce sera redonner confiance dans la lutte sociale et ainsi réduire l'influence de l'extrême droite parmi les travailleuses et travailleurs de ce pays, c'est aussi l'occasion de réduire les déserts syndicaux sur lesquels prospèrent les fascistes.

**Mobilisons-nous donc toutes et tous dans l'unité, avec détermination et jusqu'à la victoire !**

Aimeric Mougeot  
Collectif contre  
l'extrême droite CGT 38



# Reparler du 08 mars en avril, ça pose un problème ?

Chaque lectrice et lecteur de notre Bulletin CGT de l'Isère a forcément beaucoup apprécié celui du mois de mars, et ses articles écrits par Marie-Laure, Alice, Léa, et Tokahi sur la «*Journée internationale de lutte pour les droits des femmes*».

Si je reviens sur ce thème en ce mois d'avril, c'est simplement pour rappeler en clin d'œil que la CGT a pour réelle ambition d'être féministe 12 mois sur 12 et 365 jours par an. Mais il y a aussi une deuxième raison que je souhaitais développer en quelques phrases ici. Malgré des luttes intenses, remarquables, courageuses et nombreuses, malgré une meilleure prise en compte des questions liées au genre, la situation des droits des femmes régresse toujours à l'échelle planétaire ! Les réelles avancées conquises ne doivent pas masquer les reculs subis.

La récente décision de la Cour suprême contre le droit à l'avortement aux États-Unis vient s'ajouter à la folie criminelle des Talibans à Kaboul, et l'étouffement tant physique que moral de la femme iranienne vient s'ajouter aux incalculables dégâts du mandat de Bolsonaro au Brésil. Et s'y rajoutent toutes les conséquences de la crise sanitaire, sociale et économique qui prouvent, s'il en était besoin, la fragilisation des acquis et conquis en la matière.

Juste quelques chiffres pour illustrer le propos. Dans des dizaines de pays, la femme n'a aucun droit de disposer de son corps, aucun. Renforcé par la COVID, 120 millions de femmes supplémentaires ont été mariées mineures ces trois dernières années (près de 110 000 par jour), et l'on estime à 45 millions par an le nombre d'avortements clandestins, et l'on imagine en la matière ce que «*clandestinité*» veut dire...

Je repense forcément ici à la citation de Simone de Beauvoir «*N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant*».



Et nous sommes là aujourd'hui dans un terrible paradoxe. Jamais il y a eu autant de présence, de lisibilité et d'efficacité des mouvements féministes en France, en Europe et dans le monde et il n'y a jamais eu dans la période récente, autant de retour de bâton, de répression, d'anti-féminité et d'antiféminisme assumé, de mouvement anti-femme et anti-genre, comme s'il y avait toujours cette incarnation du désir insensé de faire payer aux femmes le prix de leur liberté. Juste là encore quelques exemples pris parmi une foultitude d'autres, de l'obscurantisme genré factuel...

**08 mars en Afghanistan** Nous assistons là ni plus ni moins à l'effacement de la femme et du féminisme, à sa chute dans une spirale noire sans fin. 90% de la population afghane souffre de la faim, mais le peu du peu qui reste au fonds de la marmite, on le donne au petit garçon qui va à l'école, pas à la petite fille qui reste «*sans utilité*» à la maison. La petite fille, dès ses 13 ans il va falloir la vendre... 300\$ au mieux, ou la marier. Quelle mère, quel père peut survivre à cette amputation de soi ? Et je ne rappellerai pas ici qui a encouragé, facilité l'arrivée des talibans ou pouvoir...

**08 mars en République Démocratique du Congo** Plus qu'une journée de luttes pour le droit des femmes, le 08 mars a été proposé «*journée de deuil*» par le professeur Mukwege «*l'homme qui répare les femmes*». Il a appelé «*les mamans*» à se vêtir de noir dans un pays où les boubous sont plus chatoyants les uns que les autres. Se vêtir de noir car trop c'est trop. Trop dans l'Est du pays où c'est la femme qui paie le plus lourd tribut de la violence armée. Violée par le soldat ou par le mercenaire rwandophone du M23, violée par le canon d'une Kalachnikov, violée par le manche d'une pioche. 08 mars mare de sang... Et ce n'est pas là une pulsion sexuelle du violeur, c'est pire, si le pire existe, c'est une stratégie tant planifiée, systématisée que criminelle. Et c'est en RDC, à Kinshasa que le président Macron est allé faire la fête il y a quelques semaines...



Combattons les violences

SEXISTES et

SEXUELLES au travail

**08 mars en Iran** Les jeunes filles accrochées au savoir comme à une bouée salvatrice sont empoisonnées dans leurs écoles. « Femme, Vie, Liberté ! ». Elles ont le plus courageux des slogans et des actes, ils (mollahs et autres) ont la plus dégueulasse et lâche des répressions !

**08 mars au Liban, en Irak, en Jordanie** Progression qui s'accélère des mariages forcés

**08 mars en Haïti** En référence à Ève, la femme serait à l'origine du malheur. Prétexte tout trouvé pour que certains professeurs n'acceptent pas que des filles suivent leurs cours. Elles n'ont bien souvent que deux choix, celui de se soumettre ou l'extrêmement courageux de se battre pour que l'on prenne en compte leurs capacités et non leur corps.

**08 mars au Burkina Faso** Malgré quelques avancées (début du droit à la contraception), le 08 mars tend à devenir le « carnaval ». Les gens (aux dires de féministes dépitées) ne savent même plus que le 08 mars est « La » journée de lutte pour les droits des femmes et non pas celle de je ne sais quelle « Fête de la femme ». Thomas Sankara doit s'en retourner dans sa tombe !

Mais fou, inconscient ou de la plus mauvaise foi, serait celui qui penserait que nos pays « du Nord » seraient tout ou du moins en partie immunisés contre tout recul. Combien de groupes fort influents et organisés aux USA, au Brésil, en

Pologne, en Hongrie (liste non exhaustive) rêvent éveillés au retour de la « femme au foyer », ou de la « femme bonne épouse et bonne mère ». Il y en a en France, il y en a au Parlement, je pense à ceux qui ne pensent aux droits des femmes uniquement (et qu'un tout petit peu !) quand elles sont mères !

**08 mars à venir en France : qu'ils soient tous comme celui que nous avons vécu en cette année 2023 !**

Alors oui, la CGT, notre CGT internationaliste et solidaire continuera à se battre partout en France dans nos villes et villages, dans nos entreprises et bureaux, continuera à être solidaire de tous les combats féministes menés en Europe et dans le monde.

**Et oui, le 08 mars c'est aujourd'hui demain, c'est tous les jours !**

Jean-Jacques Guigon

Militant CGT Isère,  
ancien conseiller confédéral  
« Espace International »



*A lire prochainement avec impatience...*



Dans la page « International » de notre prochain bulletin (celui du mois de mai), vous trouverez une interview exclusive de Ziad Meddoukh.

Ziad Meddoukh est palestinien et il vit au quotidien dans la bande de Gaza.

Il est professeur de français, chercheur universitaire, militant engagé, poète et écrivain.

Il a récemment publié un livre (son dixième) « Être non-violent à Gaza » (Édition Culture et Paix).

Ziad dénonce dans ses articles, livres, poèmes et témoignages l'injustice imposée à toute une population civile, dans une région du monde enfermée et abandonnée.

Par ses actes et sa plume, il porte l'espoir au milieu de l'enfer de Gaza, cette prison à ciel ouvert.

Il porte l'espoir de « Gaza la belle » malgré le blocus, malgré les agressions israéliennes permanentes et la souffrance au quotidien.

Dans notre bulletin du mois de mai et de Gaza, Ziad s'adressera aux militants, adhérents de notre CGT Isère et répondra à nos questions.

Jean-Jacques Guigon



# La CGT propose une autre réforme du système des retraites

S'il n'y a pas de problème de financement aujourd'hui, c'est surtout parce que les différentes réformes depuis 1993 ont fait le «sale boulot» en limitant fortement les dépenses de retraites. L'équilibrage de notre système actuel repose sur le décrochage du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs, du fait de la désindexation des retraites sur les salaires. Concrètement, cela veut dire que les pensions sont amenées à diminuer par rapport aux salaires si l'on n'améliore pas le système, raison pour laquelle nous revendiquons justement son amélioration et certainement pas le statu quo !

Rappelons que par rapport à 1982, la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8,7 points, soit l'équivalent de 112 milliards €. Les points suivants de cette note détaillent les mesures de financement possibles pour notre système de retraite. Le constat est clair : financer un système de retraite de qualité, juste et solidaire est un choix politique ; ne pas le faire en est un égaleme

## 1. Hausse des salaires

Augmenter les salaires augmente les ressources. L'augmentation des salaires est indispensable en soi, pour répondre aux besoins, pour préserver le pouvoir d'achat face à l'inflation, pour reconnaître les qualifications et pour garantir de bonnes retraites. 5% dans le privé ; 1,25 milliard € de cotisations retraites pour une hausse du point d'indice de 5%. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2010, cela ferait 5 milliards € de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.

## 2. La création d'emplois

Le premier élément est le nécessaire développement de l'emploi public pour répondre aux besoins sociaux déjà identifiés (dans le secteur de la santé par exemple). 100 000 emplois dans la Fonction publique hospitalière entraînent un surplus de cotisations de 1,5 milliard € pour les retraites ; 100 000 emplois dans la Fonction publique territoriale entraînent un surplus de cotisations de 1,2 milliard € pour les retraites. Réduction du temps de travail : l'arme de création massive d'emplois dans le privé !

100 000 emplois supplémentaires dans le secteur privé au salaire médian rapporteraient 800 millions € de cotisations retraites. On estime à environ 1,7 million le nombre d'emplois privés qui pourraient être créés avec le passage aux 32 heures dans le privé, soit 13,6 milliards € de cotisations retraites supplémentaires. Qui dit baisse du chômage dit économies sur l'assurance chômage ! 1 million d'emplois supplémentaires, c'est 10 milliards € d'économies pour l'Unedic et pour l'État.

## 3. En finir avec les exonérations de cotisations 84 milliards € d'exonérations dont 18,4 milliards € pour les retraites

Les exonérations de cotisations sont compensées pour l'essentiel : cela signifie qu'elles ne pèsent pas sur le budget des différentes branches de la Sécurité sociale mais sur celui de l'État. Concernant les 18,4 milliards € d'exonérations de la branche vieillesse, 2,5 milliards € ne sont pas compensés par l'État à la Sécurité sociale.

Autrement dit, les exonérations de cotisations vont coûter directement 2,5 milliards € au système de retraite pour 2023. Pour les 15,9 autres milliards €, c'est l'État qui subit une perte puisqu'il compense la perte pour la Sécurité sociale. C'est le principe de la loi Veil de 1994. Comment utiliser ces fonds ? Un choix politique...

Cela pose néanmoins plusieurs questions : tout d'abord, on sort du principe de financement des retraites par la cotisation pour le financer via la fiscalité. Il y a un risque de déresponsabiliser les employeurs en faisant reposer le financement des retraites sur le contribuable plutôt que d'augmenter les cotisations sans perte de salaire, ce qui ferait payer directement les profits. Si l'État doit injecter ces milliards d'euros par an dans le système de retraites, c'est parce que les cotisations retraites sont insuffisantes. Or, c'est aux entreprises de payer ces cotisations. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faut maintenir les exonérations ! Cela pose simplement la question de l'utilisation de ces fonds. Cet argent économisé par l'État pourrait être investi dans nos services publics et financer l'embauche de fonctionnaires par exemple.

## 4. Mettre à contribution les revenus du capital

Notamment les dividendes, cela peut être une source de recettes importantes très rapidement du fait du poids de la rémunération du capital dans notre économie. En 2021, les dividendes nets étaient de 50 milliards €. Avec une cotisation à 28% comme le taux de cotisations retraites sur les salaires, cela fait 14 milliards € de recettes supplémentaires. C'est un chiffre minoré car la comptabilisation des dividendes pose des problèmes du fait de l'opacité des montages financiers.

Les dividendes sont issus de la part de la valeur ajoutée qui ne va pas au travail. Logiquement, si nous parvenons à imposer au capital des créations d'emplois via les 32 heures, des hausses de salaires et une hausse de l'investissement, les profits et les dividendes seront fortement réduits. L'essentiel est d'agir en amont, au niveau du partage de la valeur ajoutée, plutôt que de taxer et corriger en aval.

## 5. Élargir l'assiette des revenus soumis à cotisations

Aujourd'hui, les employeurs multiplient les modes de rémunération alternatifs (prime de partage de la valeur, intéressement, participation) pour ne pas s'engager sur le salaire de base et pour profiter de cotisations réduites, voire nulles ! Augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations salariales et patronales (intéressement, participation, épargne salariale, épargne retraite) rapporterait 3 milliards € de cotisations retraites supplémentaires et de 3 milliards € de cotisations pour les autres branches, que l'on pourrait affecter aux retraites.

## 6. Augmenter les salaires et le taux de cotisation retraite : l'axe central de notre stratégie de financement

L'augmentation du taux de cotisations est également un élément de partage de la valeur ajoutée puisqu'elle vient en supplément (au moins en partie) du salaire brut. Notre objectif est d'augmenter le salaire socialisé des salariés. L'augmentation du taux de cotisation a l'avantage de générer des recettes nouvelles immédiatement pour la retraite, sans que cela n'engendre aucune dépense supplémentaire pour le système.

À court terme, un déficit de 12 milliards peut être résorbé tout simplement avec une augmentation du taux de cotisation de 0,8 point, pour un Smic actuel, cel représente 7 € par mois de cotisations salariales et 7 € de cotisations patronales (si partage à 50/50). Pour un Smic à 2 000 € comme le revendique la CGT, cela représente 8,25 € de cotisations salariales et 8,25 € de cotisations patronales. Pour un salaire à 2 500 euros bruts, ça représente 10 € par mois de cotisations salariales et 10 € de cotisations patronales (si partage à 50/50). À moyen terme, augmenter le taux de cotisations retraites (tout en augmentant les salaires) de 2 points de cotisations représente 30 milliards de recettes.

À retenir : un point de cotisation c'est 15 milliards d'euros de recettes, soit 10 € par tranche de 1 000 € de revenus bruts.

## Sans hausse des cotisations, place à la capitalisation !

D'ores et déjà la dégradation du système de retraite se traduit par un supplément d'effort pour nombre de salariés via la retraite par capitalisation. La baisse ou le maintien de la part des dépenses du système de retraites dans le PIB est donc un leurre. Les besoins sont criants en matière de retraites, et c'est le privé qui prendra le relais si la réforme passe. L'hypocrisie du gouvernement est telle qu'il subventionne indirectement l'épargne retraite puisque les montants versés sur un plan d'épargne retraite sont déductible du revenu.

## 7. Mobiliser les excédents de la Sécurité sociale pour les retraites

Contrairement à une idée répandue, la Sécurité sociale ne sera pas en déficit de 7 milliards € en 2023, mais en excédent de 13 milliards € une fois tenu compte du désendettement de 20 milliards €. Même avec 12 milliards € de déficit sur les retraites 2030, la Sécurité sociale prise dans son ensemble serait en excédent.





L'EXPERTISE AU SERVICE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

# AYEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR ANTICIPER ET AGIR EFFICACEMENT !



Missions légales  
d'Expertise-Comptable

Missions d'expertise HSCT

Missions d'audit  
des comptes du comité

Formations des  
représentants du personnel